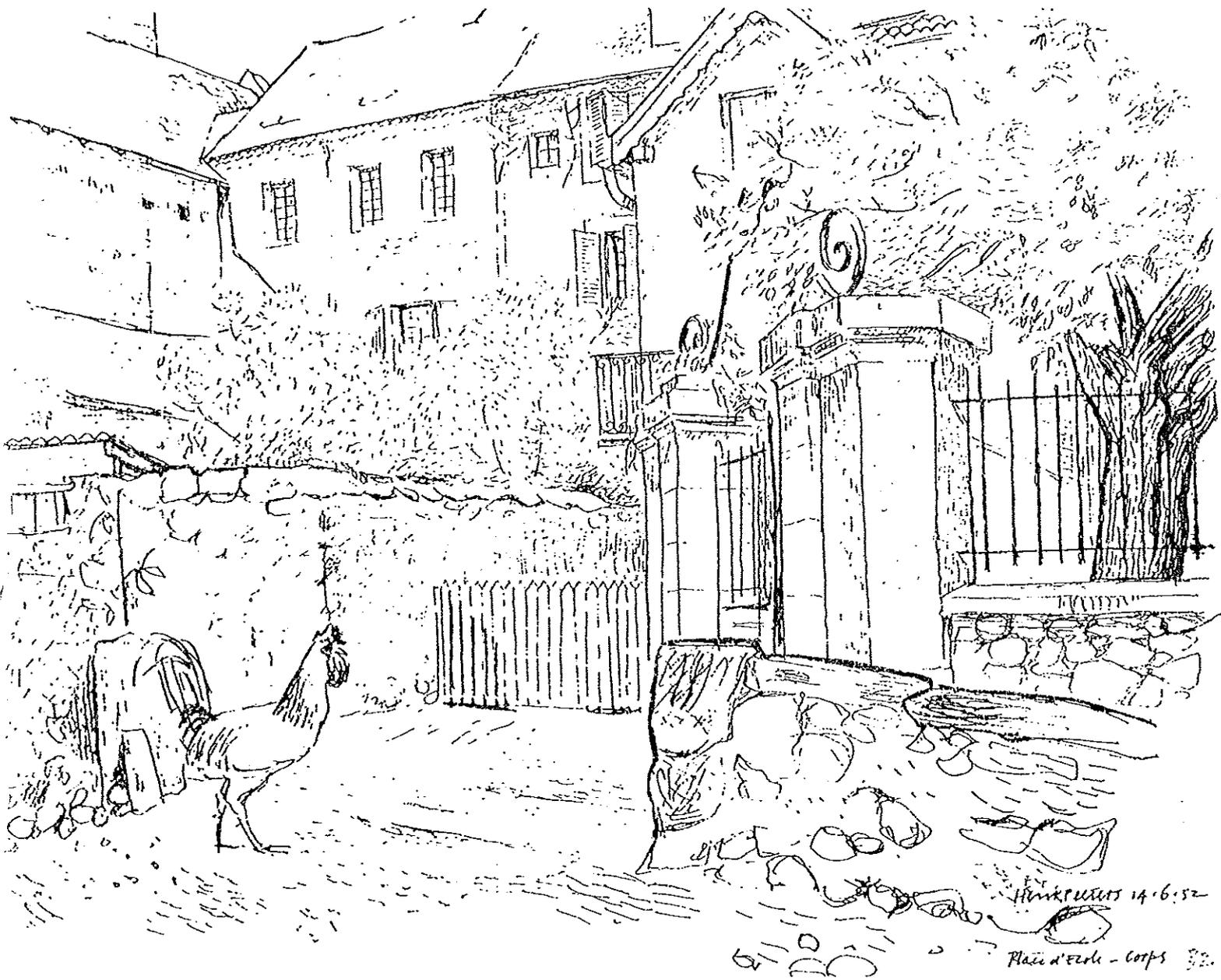


Bahmet Jean  
**LE PETIT CORPATUS**



**SEPTEMBRE 1997 N°144**



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 SEPTEMBRE 1997

PRESENTS : MM.CARDIN,ROUX,FRANCOU-CARRON,CORBY,  
REYNIER,PASDRMADJIAN,PELLISSIER,GONSOLIN,  
DUMENIL, TISSOT,CALVAT,GARAUD,CROCHON.  
ABSENT : M.BOULANGER  
SECRETAIRE DE SEANCE : M.GARAUD.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Avis de la Chambre Régionale des Comptes.
- 2) Convention de Partenariat Commune/EDF.
- 3) Avenant bail garage SMIME.
- 4) Urbanisme.
- 5) Enfouissement ligne TELECOM.
- 6) Contrôle de l'ISBA par la DDASS.
- 7) Projet de Revitalisation et d'Aménagement du Centre Bourg.
- 8) Divers.
- 9) Demandes d'Emploi.

1) Avis de la Chambre Régionale des Comptes :

M. Le Maire donne Connaissance au Conseil Municipal des deux rapports de la Chambre Régionale des Comptes concernant le règlement du Budget de la Commune et la demande de M.RICARD relative à des factures impayées.

2) Convention de Partenariat Commune/EDF.

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'EDF GDF ALPES DU SUD pour l'établissement d'un contrat de partenariat avec la Commune de CORPS pour oeuvrer avec elle dans le cadre de travaux d'aménagement local, du développement économique et du développement social.

La signature de cette Convention aura pour base financière le montant de la redevance inscrite à l'article 7 du précédent contrat de concession entre la Commune et EDF et qui est de 130 000 F par an et permettra à la Commune de CORPS de bénéficier d'un versement régularisateur de 387 000 F pour l'année 1997 qui correspond aux sommes qui auraient dues être attribuées au titre de la Convention de 1945 pour les années 1995, 1996, 1997.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la signature de la Convention de partenariat entre EDF et la Commune de CORPS ci-jointe et charge Le Maire de signer cette Convention.

### 3) Avenant bail garage SMIME.

M.Le Maire de CORPS fait part au Conseil Municipal de la demande du SMIME pour la signature d'un avenant qui précise que la date de révision du prix du loyer sera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le texte de l'avenant présenté et charge le Maire de signer cet avenant.

### 4) Urbanisme.

M.Le Maire fait part au Conseil Municipal des différents dossiers d'urbanisme en cours et propose de reporter l'étude des dossiers à la prochaine réunion du Conseil Municipal le 27 Septembre 1997 à l'exception de trois dossiers pour lesquels le Conseil Municipal donne un avis favorable.

### 5) Enfouissement lignes TELECOM:

M.Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du devis proposé par France-Telecom pour la dissimulation du réseau sur la route du Sautet ; Le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux mais Le Maire propose de revoir le dossier lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal car une autre proposition pour la dissimulation de lignes sur la route de GAP a été faite par France-Telecom.

### 6) Contrôle de l'ISBA par la DDASS.

M.Le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des fraudes concernant une visite de contrôle effectuée au snack bar l'ISBA LE 05 Août 1997.

Un certain nombre de remarques ont été faites à propos du fonctionnement du snack qui nécessiterait quelques travaux pour une mise en conformité avec l'arrêté du 09 Mai 1995.

M.Le Maire propose d'attendre que la DDCCRF nous transmette le texte de l'arrêté avant de provoquer une réunion pour décider des moyens à mettre en oeuvre pour cette mise en conformité. Accord du Conseil Municipal.

### 7) Projet de Revitalisation et d'Aménagement du Centre Bourg.

M.Le Maire fait état du projet établi par GID pour une étude générale sur la Commune de CORPS en vue de permettre la revitalisation et l'aménagement du Centre-Bourg.

L'étude détaillée du texte sera faite lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## 8) Divers.

### a) Attribution de logements :

Mme DUMENIL informe le Conseil Municipal que deux logements sont actuellement libres au Farot. La décision d'attribution est ajournée ( projet d'implantation de la Poste pas encore défini ).

### b) Réclamations locations Camping 1996 :

M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des lettres de M. et Mme HASLER et de Mme DUDENHOFER réclamant le remboursement d'une partie de la somme qu'ils ont versée pour la location d'emplacements au Camping du lac du Sautet en 1996.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, reconnaît que des erreurs dans l'encaissement des locations ont été commises car une partie des personnes ayant occupé des emplacements n'ont pas payé la totalité du forfait annuel qui était de 2 760 F.

Le forfait annuel tenait compte du fait qu'en septembre le Camping n'avait pas d'accueil mais mettait à la disposition des occupants des sanitaires avec eau chaude.

Le Conseil Municipal estime donc qu'il n'y a pas lieu de rembourser les personnes qui se sont acquittées, à juste titre, du paiement du forfait annuel dans son intégralité et propose que des démarches soient entreprises pour récupérer les sommes auprès de ceux qui n'auraient pas, pour le même service, payé la totalité du forfait annuel.

c) Une demande est faite pour la suppression d'un arbre à l'entrée du Camping des Vergers. Le bien-fondé de cette demande sera vérifié sur place.

d) M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de deux lettres de réclamations concernant le bruit provoqué par les animations nocturnes du mois d'août 1997.

M. GARAUD, au nom du Conseil Municipal, précise que cette année, par souci d'économies, la Commune de CORPS n'a pas engagé d'orchestres ; c'est pour cette raison qu'elle a autorisé les commerçants à faire des soirées musicales qui se sont déroulées dans les règles à savoir : autorisation préalable et respect des horaires de fermeture.

### e) Lettre de riverains à propos des odeurs du ruisseau de LARA :

Treize familles font état dans un courrier des odeurs provenant de la Combe de LARA.

Le Conseil Municipal, conscient du problème posé par la vétusté des canalisations et des bacs de décantation de la Combe de LARA va étudier les possibilités pour trouver une solution à ces nuisances.

### f) Réfection installation électrique clocher :

A la suite de la dernière visite d'entretien effectuée par l'entreprise PACCARD, celle-ci pense que les nombreux arrêts de la pendule proviennent du mauvais état de l'installation électrique et propose un devis de remise en conformité de cette installation pour une somme de :

29 929,30 F. TTC.

Avant toute décision, il sera demandé des devis à d'autres entreprises .

g) Lettre de C.et F.ROMAN-FAURE :

Demande est faite pour obtenir la régularisation cadastrale de la parcelle AC138 occupée par leur famille depuis une trentaine d'années.

Une demande de renseignements sera faite pour préciser quelle est la réglementation applicable dans cette situation.

h) Indemnisation M.DELOR :

M.Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réfection de la route du lac en 1995, un morceau de terrain en bordure de la route avait été utilisé pour la réparation de la chaussée. Cette parcelle appartenait à M.DELOR Louis et il avait été convenu avec lui de procéder à une indemnisation en échange de la parcelle de terrain mise à la disposition de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, en contrepartie de la cession du terrain de M.DELOR Louis, de l'exonérer des redevances des Ordures Ménagères et d'eau pour les deux années à venir 1998 et 1999.

i) Ligne ST Pierre-St Laurent.

M.Le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes posés par l'exploitation de la ligne scolaire de ST PIERRE DE MEAROTZ-ST LAURENT en BEAUMONT :

- 1) Le car C35 qui est affecté au ramassage devra bientôt être remplacé;
- 2) Le fonctionnement journalier du Service ne donne pas toutes satisfactions.
- 3) Le Coût financier d'exploitation est trop élevé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, compte tenu des informations fournies par Le Maire et de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes N°97-206 en date du 13 Août 1997 préconisant la suppression de la ligne de ST LAURENT, décide de demander au Conseil Général l'arrêt de l'exploitation par la Régie des transports de Corps de la ligne ST PIERRE de MEAROTZ-ST LAURENT en BEAUMONT.

9) Demandes d'Emploi.

Trois demandes d'emploi sont arrivées en Mairie.

Après examen, Le Conseil Municipal décide :

- de donner une réponse défavorable à une demande de CES,
- de remettre à la prochaine réunion l'étude de la transformation d'un CES en

CEC;

- d'enregistrer les demandes qui rentrent dans le cadre de la loi AUBRY en attendant les textes définitifs de cette loi et une évaluation précise des besoins sur le plan Communal.

ACCU  
1998



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 SEPTEMBRE 1997

PRESENTS : MM.CARDIN, CORBY, BOULANGER,  
REYNIER,PASDRMADJIAN,PELLISSIER,GONSOLIN,  
DUMENIL,CALVAT,GARAUD.

ABSENT : Mme CROCHON.

REPRESENTES : MM.ROUX, FRANCOU-CARRON, TISSOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M.GARAUD.

CONVOCATION DU :

23 Septembre 1997

ORDRE DU JOUR :

- 1) Urbanisme.
- 2) Projet de revitalisation et d'aménagement du Centre-Bourg.
- 3) Demandes d'emploi.
- 4) Questions diverses.

1) Urbanisme :

a) Permis de construire de M.BROUWER :

Des précisions seront demandées sur l'implantation du garage qui diffère selon le plan de masse et le plan de situation fournis.

Des réserves sont d'autre part formulées concernant l'architecture générale du bâtiment et le toit dont la pente à 30° le rend difficilement intégrable.

b) Permis de construire de M.CROLS :

Le Conseil Municipal, à la majorité, donne un avis favorable à condition que les documents réclamés par les services de l'Urbanisme soient fournis, en particulier ceux relatifs au champ d'épandage.

Vote : Pour : unanimité moins quatre voix.  
Contre : MM.Garaud, Tissot (Représenté)  
Abstentions : MM.Pasdrmadjian, Dumenil.

c) Permis de M.DUMAS :

M.DUMAS sera invité à la prochaine réunion du Conseil Municipal pour trouver une solution au problème du réservoir d'eau de Boustigue.

## 2) Projet de revitalisation et d'aménagement du Centre-Bourg :

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du texte de la Convention pour un projet global de revitalisation et d'aménagement du Centre-Bourg à passer entre la Commune de CORPS, GID, et le PACT de l'Isère.

Cette étude permettrait de faire un état du patrimoine Communal et privé du Village, de proposer un programme d'actions concrètes, d'élaborer un calendrier de réalisations financièrement, techniquement et juridiquement compatibles avec les objectifs de la Commune et les moyens dont elle dispose.

Le montant de l'étude serait de l'ordre de : 120 000 HT dont 50 000 F. pour le PACT et 70 000 F pour GID, les subventions escomptées pouvant s'évaluer à :

68 000 F. environ ( Etat ) et 48 000 F. environ ( Département ) ;

il resterait à la charge de la Commune une somme de : 28700 F. environ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la signature de la Convention d'étude pour l'aménagement du Centre-Bourg entre la Commune de CORPS , la Société Anonyme d'Economie Mixte GRENOBLE ISERE DEVELOPPEMENT, le PACT de l'ISERE , telle qu'elle est présentée et charge Le Maire de signer cette Convention.

Une Commission composée d'élus , membres du Conseil Municipal et de personnalités de CORPS sera mise en place afin de suivre le déroulement des différentes phases d'étude.

## 3) Demandes d'emploi :

M. Le MAIRE fait part au Conseil Municipal que le Contrat CES d'une employée de la Mairie arrive à expiration à la fin du mois d'octobre 1997.

Le renouvellement du contrat ne peut se faire que dans le cadre d'un contrat emploi consolidé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, compte tenu du coût financier , des besoins actuels de la Mairie et de la situation personnelle de la personne intéressée, décide de ne pas consolider le CES en Contrat-emploi-consolidé.

ONT VOTE :                    pour : unanimité moins une voix.  
                                      contre : M. CORBY .

## 4) Questions diverses :

### a) Tarif fauchage :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de fixer le tarif horaire de fauchage sur les terrains situés aux abords des entreprises OSE et GORGY TIMING sur la zone artisanale des CHAUX.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le coût horaire à : 100,00 F. ( cent francs ) pour une heure de fauchage effectuée par les employés municipaux.

### b) Logement Receveur des Postes :

Il est décidé de proposer au Receveur des Postes les deux appartements libres au FAROT, le projet d'implantation de la Poste dans la maison GONTARD n'étant pas encore finalisé.

c) Appartement Ecole :

L'appartement de l'Ecole venant de se libérer, le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en location de celui-ci ; le contrat de location devant inclure une clause de précarité et être soumis à l'avis de l'inspection d'Académie car se trouvant dans un bâtiment d'Ecole et réservé prioritairement au logement éventuel d'un instituteur.

d) Répartition du travail des employés à l'Ecole :

M.Garaud s'interroge sur l'existence d'un sureffectif à l'Ecole :

après examen de la répartition des tâches , le nombre actuellement élevé d'employés permet , par rotation , de mettre en congés, sans perturbation du fonctionnement des activités , à tour de rôle , ceux qui possèdent un capital de congés important.

e) Lettres concernant le prix des repas à la cantine :

Deux courriers sont arrivés en Mairie demandant un ajustement des tarifs de la Cantine soit en fonction du quotient familial, soit en tenant compte de situations personnelles difficiles.

Il est rappelé que la cantine s'adresse en priorité aux enfants qui utilisent le ramassage scolaire et qui ne sont pas ramenés dans leur famille à midi.

Lors du dernier calcul du prix de revient le coût d'un repas était de : 33 F. et la facturation d'un repas est aujourd'hui de :

23,80 F. pour les enfants de CORPS.

18,70 F. pour les enfants extérieurs.

Après étude du prix de revient d'un repas sur la dernière année scolaire, le Conseil Municipal pourra éventuellement se prononcer sur de nouveaux tarifs de repas.

f) Enfouissement lignes :

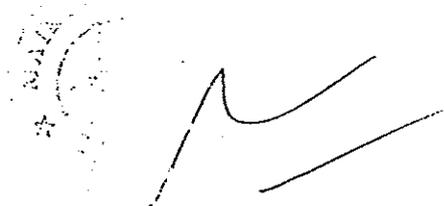
Plusieurs devis sont proposés pour l'enfouissement de lignes électriques et de lignes téléphoniques : après examen il est décidé d'abandonner tout projet d'enfouissement.

g) Demande remise en eau fontaine des Guérauds :

Accord du Conseil Municipal ; il sera demandé aux riverains de laisser l'emplacement de la fontaine libre pour la remise en eau.

h) Cimetière :

Il est confirmé que la délivrance des terrains se fait au fur et à mesure des demandes en suivant l'ordre établi par le plan et en respectant les dimensions , en particulier la distance de 30 Cm entre chaque emplacement.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp is partially obscured by the signature and contains some illegible text and a central emblem.

## V A C A N C E S   S U R   L A   C Ô T E   D ' A Z U R

---

Du 31 août au 9 septembre 1997, le Club du 3e Age de CORPS a séjourné au Centre de Vacances Rotterdam, au Cap d'Antibes. Un petit centre où nous étions les seuls pensionnaires, ce qui nous a valu d'être très bien traités, du Directeur au cuisinier, que ce soit les serveuses ou le barman, tous ont été très prévenants à notre égard, rarement nous avons eu un accueil aussi aimable.

La ville d'Antibes fait face à Nice, de l'autre côté de la Baie des Anges. Elle est bâtie entre deux échancrures de la côte et possède un port de plaisance bien aménagé : le Port Vauban. Les vieilles rues, colorées et fleuries, sont pittoresques. Le Cap d'Antibes est l'extrême pointe de la presqu'île. Il s'avance dans la mer entre ANTIBES et Juan-les-Pins. De somptueuses demeures, nichées dans la verdure, font l'admiration des touristes. Le phare de la Garoupe domine la région. C'est l'un des plus puissants de la côte. Par temps clair, sa portée est de 70 km pour la marine, 100 km pour l'aviation. Les excursions ont été quotidiennes et intéressantes.

Nous avons effectué le circuit de l'Estérel. Entre Saint-Raphaël et la Napoule, l'Estérel frappe l'admiration, c'est une des plus belles régions de Provence, ouverte au grand tourisme par la route de la corniche ou " Corniche d'Or ". C'est un endroit très pittoresque. Nous sommes rentrés par la Nationale 7, pleine de charme aussi, mais que de virages.

Cette journée s'est agréablement terminée, d'abord par l'apéritif, offert par la maison, puis par une soirée diapositives sur le Comté de Nice et particulièrement cette ville. Le commentateur était très intéressant et intarissable. Il a clôturé cette animation par des airs d'accordéon.

Nous avons revu le Marineland. Premier parc zoologique marin d'Europe, il comprend plusieurs bassins de grandes dimensions, dans lesquels évoluent une orque, des dauphins dressés accomplissant de multiples acrobaties, des phoques, des otaries, des manchots, des tortues, des oiseaux marins.

Un petit musée de la mer ajoute à l'intérêt de cette visite.

Nous avons refait également le circuit des îles de Lérins. Le charme de la promenade en mer, un beau panorama sur la côte augmentent le plaisir de l'excursion. Sainte-Marguerite est une

île en majeure partie boisée : remarquables eucalyptus et diverses variétés de pins protègent un sous-bois très dense où prospèrent : bruyères, cistes, thym, romarin. Après y avoir pique-niqué nous avons repris le bateau pour Saint-Honorat.

C'est un domaine privé appartenant à un monastère. On peut toutefois s'y promener librement. Une partie de l'île est cultivée par les moines qui produisent du vin et fabriquent une liqueur appelée " Lerina ".

on peut visiter un musée, groupant des fragments lapidaires romains et chrétiens, trouvés dans l'île, et l'église abbatiale en style néo-roman.

Nous avons fait connaissance avec le village de VILLENEUVE - Loubet. Nous avons visité le musée de l'Art culinaire. Il est installé dans la maison natale d'Auguste ESCOFFIER . Célèbre chef cuisinier qui s'illustra au Savoy et au Carlton à Londres. Il y créa la pêche Melba pour satisfaire une de ses clientes privilégiées. Ce fut un ambassadeur de la cuisine française. Le musée renferme une riche documentation sur l'art culinaire : pièces montées en sucre ou en pâte d'amandes, et une collection de 5 000 menus, certains remontant à 1820.

Nous avons visité Cagnes-sur-Mer. Bâties dans un paysage de collines que couvrent : oliviers, cyprès, palmiers, agrumes et cultures florales. Le haut de Cagnes est dominé par un château. Nous avons visité le musée Renoir, installé dans la propriété où le peintre passa les douze dernières années de sa vie. Les ateliers du maître abritent toujours ses objets familiers. Dix de ses toiles y sont présentées. C'est là qu'il s'essaya à la sculpture et réalisa ses oeuvres principales.

La soirée brochettes s'acheva en chansons, grâce à Olivier, un chanteur convoqué par le Directeur du Centre.

Le lendemain, journée réservée à Nice. Notre Directeur a eu l'amabilité de nous accompagner. Nice, capitale de la Côte d'Azur, station hivernale et estivale, située au fond de la Baie des Anges elle est abritée par des collines. Elle est française depuis 1860 à la suite d'un plébiscite, auparavant elle appartenait à l'Italie.

Nous sommes d'abord montés sur la colline de Cimiez. Elle porte le quartier aristocratique de la ville. Les villas y abondent. La statue de la Reine Victoria rappelle qu Cimiez fut jadis la résidence des rois.

Un monastère franciscain et une très belle église, de beaux jardins en terrasses, parsemés de citronniers et de fleurs, dominant la vallée du Paillon et constituent un point de vue sur Nice.

Il existe aussi un site archéologique. Des arènes de proportions moyennes pouvaient recevoir 4 000 spectateurs. L'été on y donne des spectacles.

Nous avons déjeuné dans le vieux Nice, dans un petit restaurant agréable. Les rues regorgent de commerçants, de cafés. Les fenêtres sont égayées par des fleurs et les tâches colorées du linge à sécher. Un passage au Marché aux fleurs, un peu de shopping bien sûr et il nous faut repartir, pourtant il y avait tellement à voir. Un simple coup d'oeil à la Promenade des Anglais, à l'aéroport (le 12e de France) de nombreux avions sillonnent le ciel ( toutes les trois minutes ).

Maintenant nous allons à Eze. Etrange village isolé en nid d'aigle, sur un piton il domine la mer. Vieux village fortifié où les maisons sont bien restaurées. Nous visitons la parfumerie Fragonard, annexe de la parfumerie de Grasse. Cela nous a donné un aperçu des procédés employés pour la fabrication des parfums et des cosmétiques. Bien sûr les achats d'ensuivirent.

Mougins : autre village provençal à avoir notre visite. Il occupe un site extraordinaire de verdure et de fleurs. Situé sur une colline, il a conservé quelques vestiges de remparts et une porte romaine dite " sarrazine ". La vue s'étend sur la campagne entre Grasse et la mer. Picasso y vécut ses dernières années. Mougins possède un musée de la photographie et un musée de l'automobile.

Nous avons traversé le plateau de la Valbonne couvert de pins et de chênes-verts. Valbonne signifie " vallée heureuse", elle fut exploitée dans l'antiquité, mais aujourd'hui on y a implanté Sophia-Antipolis avec des usines, des centres d'informatique, des laboratoires de recherche, des Etablissements d'Enseignement, des structures culturelles et sportives, tout en respectant l'environnement.

Toujours dans la même région nous avons rejoint Vallauris. L'activité traditionnelle de la ville est la poterie, elle a connu une renommée mondiale et Picasso vint travailler dans la ville lui redonnant un nouvel essor. C'est toujours un grand centre de production de céramique et nous avons eu la possibilité de voir un potier travailler l'argile au tour.

Un très beau circuit dans les gorges du Loup nous a rappelé que nous étions toujours dans les Alpes. Le Loup est un torrent très court qui a taillé des gorges dans la montagne pour rejoindre la Méditerranée. C'est une région très pittoresque aux curieuses agglomérations perchées, entre autres Gourdon, dans un nid d'aigle. Village sauvage mais plaisant par ses vieilles maisons et l'animation qu'y font régner divers ateliers d'artisans et boutiques.

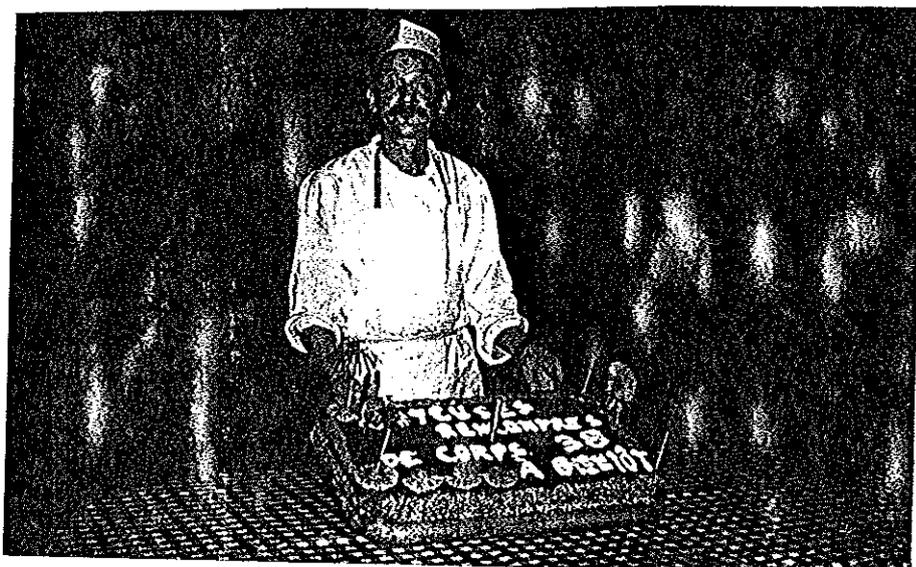
Nous redescendons à la Colle-sur-Loup, au milieu des cultures florales et des vergers. Nous atteignons enfin Saint Paul de Vence également bâti sur un rocher escarpé. C'est le type de ces villages frontières qui gardaient la vallée du Var. L'un des villages les plus visités de France. Il a su conserver derrière ses remparts un aspect féodal. Ce lieu remarquable, appelé autrefois Lucéram est un des joyaux du Comté de Nice. Chaque année, à Noël, des bergers viennent des montagnes voisines, offrir à l'église des agneaux et des fruits, au son des fifres et des tambourins.

La soirée d'adieu animée par un groupe de chanteurs : " Les Baladins ", nous a permis d'apprécier paëlla et gâteau.

Nous avons pris le chemin du retour après un aurevoir très sympathique du Directeur et du personnel, les dames ont eu le plaisir de recevoir une rose.

Nous avons passé de bonnes vacances dans une région magnifique et par un temps superbe. Si ce n'est la santé de Mr Reynaud qui nous a inquiétés, tout se serait bien déroulé, dans une bonne ambiance.

Merci à notre Présidente, à toutes les organisatrices et à notre chauffeur, en espérant pouvoir repartir l'an prochain.



M . GIRARD

ASSEMBLEE GENERALE DU SERVICE DE SOINS A DOMICILE  
CORPS, BEAUMONT, VALBONNAIS

-----

Le jeudi 3 JUILLET 1997 à LA SALLE EN BEAUMONT

-----

Présents :

- G. ROUX, Présidente SSAD
- J. SAVIGNON, Trésorière SSAD
- A. MOISSAND, Maire d'Oris en Rattier, secrétaire Ass. SSAD
- M. PELLISSIER, Secrétaire adjointe ASS. SSAD
- D. GARNAUD, Membre ASS. SSAD
- J. AUGER, C.T. Fédération ADMR
- M. GUILLERMIN, Directrice maison retraite La Mure-Corps
- M. BORLET, Infirmière SSAD
- A. GAGNEPAIN, Aide-soignante SSAD
- D. OLLIER, Aide-soignante SSAD
- A. BERNARD-BRUNEL, Secrétaire SSAD
- M. GRAND, Maire de la Salle en Beaumont
- F. CLOT, Adjoint Le Perier
- L. PRAT, Adjoint Pellafol
- C. BUISSON, Vice Présidente SSAD
- C. CROS, Club 3ème âge Valbonnais
- O. CROS, ADMR LAVALDENS
- D. PONCET, Coordinateur gérontologique
- N. BERTINI, Maire d'Entraigues
- N. GIROUD, Aide à domicile Corps

1) Bilan moral et médical

**HISTORIQUE**

Le Service de Soins à Domicile a été ouvert le 01.07.90 soit 7 années sur le Canton de Valbonnais et celui de Corps. Sa capacité d'accueil est de 18 places : 13 pour le domicile et 5 à la maison de retraite de Corps.

COMPOSITION DU PERSONNEL

3 aides soignantes (J. GIRAUD-MOINE, A. GAGNEPAIN, D. OLLIER) encadrées par l'infirmière coordinatrice (M. BORLET) assurent les soins d'hygiène générale à domicile.

1 aide soignante à mi-temps (GRAND Manon) sous la responsabilité d'une infirmière mi-temps à la maison de retraite à Corps.

1 secrétaire (1/4 temps)

Les remplacements aides-soignantes ont été effectués par DIDIER Ch., et SAVARY Christine.

En 1996, accueil d'élèves aide-soignante stagiaires.

ACTIVITE DU SERVICE

74 626 KMS ont été effectués par les aides soignantes soit 13 055 KMS en moins que 1996.

8556 KMS ont été fait par les infirmières libérales soit 1736 KMS en plus que 1996.

Le service est intervenu sur les cantons de Corps et Valbonnais comme suit :

CANTON DE CORPS : 20 personnes

- CORPS	9
- LA SALETTE	1
- LA SALLE EN BT	2
- ST PIERRE DE M.	3
- ST LAURENT EN BT	5

CANTON DE VALBONNAIS : 15 personnes

- VALBONNAIS	5
- ENTRAIGUES	2
- LE PERIER	2
- VALJOUFFREY	1
- SIEVOZ	1
- LAVALDENS	3
- LA MORTE	1

BILAN FINANCIER

Le bilan financier fait ressortir un résultat positif de  
Frs : 123 252.21.

Le bilan financier ASS. fait ressortir un résultat positif de  
Frs : 5 901.50 .

Les bilans sont acceptés à l'unanimité.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUEVABLES

MM. Savignon, Taverna, Cros O., Cardin, Moissand, sont réélus.

MEMBRES DU BUREAU REELUS

<u>PRESIDENTE</u>	ROUX G.
<u>VICE PRESIDENTE</u>	BUISSON C.
<u>SECRETAIRE</u>	MOISSAND A.
<u>SECRETAIRE ADJ.</u>	PELLISSIER M.J.
<u>TRESORIERE</u>	SAVIGNON J.
<u>TRESORIERE ADJ.</u>	BEVILLARD

A la demande de Madame ROUX Gisèle et de Madame GUILLERMIN directrice de la maison de retraite, Monsieur PONCET Denis, coordinateur gérontologique, donne des renseignements concernant la Prestation Spécifique |  
Dépendance qui se met en place actuellement à l'échelon National.

La réunion se termine autour du verre de l'amitié.

Association des Parents d'Elèves  
Loi 1901  
Mairie de CORPS  
39 970 CORPS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 1997.

Etaient présents :

\* Mesdames : Bois-Farinaud Florence, Gueydan Géraldine, Schaller Técla, Popiel Geneviève, Michel Nathalie, Jouve Nadine, Porcéro Claudine, Battais Hélène, Achim Béna, Rorato Maryvonne, Achim Claudette, Balme Sylvie, Magan Colette, Couhin Fabiola.

\* Messieurs : Roche Christian, Popiel, Eminoski Mosa.

Nous les remercions pour nous avoir consacré un peu de leur temps, si précieux aujourd'hui.

### BILAN 1996.1997.

* Noël des enfants (cadeaux collectifs, individuels et goûters)	4297,50 fr.
* Galette des rois	366,35 fr.
* Sorties ski (raquettes, moniteurs et jardin des neige)	7272,00 fr.
* Piscine	4750,00 fr.
* Sortie maternelle	3520,00 fr.
* Sortie V.T.T.	4680,00 fr.

Soit un total de :	24885,85 fr.
Dont activités	20222,00 fr.

\* Subventions Mairies:

+ Beaufin	200,00 fr.
+ Monestier d'Ambel	170,00 fr.
+ Pellafol	1000,00 fr.
+ Côtes de Corps	250,00 fr.
+ Quêt en Beaumont	200,00 fr.
+ Corps Tous les transports en car mis gratuitement à notre disposition.	

* Participation des parents :	
+ Ski, piscine et V.T.T.	9200,00 fr.
+ Découverte maternelle	1160,00 fr.
* Subventions Mairies	1820,00 fr.

* Subvention Mairie de Corps	Transports
Soit un total de :	12180,00 fr.

L'Association des Parents d'Elèves à pris en charge le restant soit :

* Pour les activités :	8042,00 fr.
* Pour les "festivités" :	4663,85 fr.
Soit un total de :	13705,85 fr.

Les fonds ayant été réunis au cours de manifestations tout au long de l'année scolaire ( kermesse, loto, etc. ).

D'où l'importance qu'un nouveau bureau prenne le relais pour cette année 1997.1998.

En effet, Mesdames Balme Sylvie, Achim Béna, Rorato Maryvonne, Couhin Fabiola; désirant quitter le bureau, ce après trois années d'exercice, souhaitent que d'autres parents poursuivent l'Association.

Les parents présents posèrent leurs candidatures et après délibération il ressort que :

Madame Porcéro Claudine sera désormais la présidente, suivie de Madame Magnan Colette trésorière et de Madame Battais Hélène secrétaire.

Monsieur Roche Christian vice-président  
Madame Michel Pascale vice-trésorière  
Madame Rorato Maryvonne vice-secrétaire.

Nous souhaitons vivement bon courage à cette nouvelle équipe pour reprendre le flambeau. Nous remercions, tous les parents qui nous ont témoigné leur amitié et leur soutien, les commerçants et le marché, pour leurs dons tant appréciés lors de nos manifestations, ainsi que Messieurs les Maires des différentes communes pour leurs subventions.

En espérant qu'ils soutiennent autant la nouvelle équipe qu'ils l'ont fait auparavant, afin que les élèves de l'école de Corps puissent continuer leurs différentes activités.

Place à vous, Mesdames et Messieurs, bonne chance et bon courage de toute l'ancienne équipe.

Couhin Fabiolola, Balme Sylvie, Rorato Maryvonne.

Association des Parents d'Elèves  
Loi 1901  
Mairie de CORPS  
39 970 CORPS

Nous remercions tous les membres de l'ancien bureau pour leur dévouement très actif à l'Association des Parents d'Elèves, ainsi que pour toutes leurs bonnes idées pour trouver des fonds.

Pour cette année 1997/1998, nous prévoyons de développer trois activités pour les enfants de l'école :

- \* Premier trimestre : Piscine ( 5 séances ).
- \* Deuxième trimestre : Ski ( 5 séances ).
- \* Troisième trimestre : Musique ( 10 séances ).

Pour chacune de ces activités une participation financière sera demandée à chaque enfant, à savoir 20 francs par séance et par activité ( sauf pour la musique en maternelle 10 francs ).

Néanmoins toutes les sorties étant suspendues par l'académie ce, jusqu'à nouvel ordre, nous ne pouvons garantir que les enfants puissent effectuer ces activités.

Cependant, la piscine ayant commencée avant la suspension des sorties nous vous demandons dès à présent votre participation ( voire bulletin en fin de page ).

La participation des familles ne couvrant nullement la totalité des frais des activités, nous organisons, dans le but de réunir les fonds nécessaires, trois festivités au cours de l'année scolaire :

- \* Un loto le Samedi 25 Octobre 1997 en salle polyvalente.
- \* Une soirée costumée ( repas et danse ) au alentour de Mardi-Gras.
- \* Une kermesse et un vide grenier au mois de Juin.

Nous comptons vivement sur la participation active de tous les parents aux diverses festivités. Ce dans le but de réunir un maximum de fonds, sachant que sans ces fonds aucunes activités pour les enfants ne seraient possible.

Merci à tous. Le bureau de l'Association.

✂ \*\*\*\*\*  
BULLETIN DE SOUSCRIPTION " PISCINE "

Nom : .....Prénom : .....Classe : .....

Nombre de sorties :  1  2 Chaque sortie : 20 francs

Adresser les chèques à l'ordre de : L'Association des Parents d'Elèves de Corps.

A retourner auprès des enseignants pour le : 10 Octobre 1997 au plus tard.

## GRAND SUCCES POUR LA FETE DU LAC DU SAUTET

---

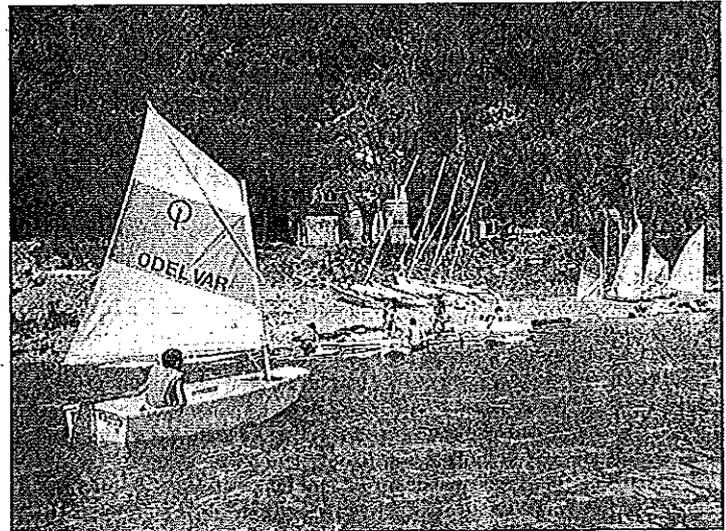
La traditionnelle fête du 16 août à drainé sur les berges du lac du Sautet, une foule considérable.

Beaucoup plus de bateaux sur le lac. Un centre nautique revigoré avec l'arrivée de jeunes dynamiques et professionnels. Une nouvelle image de marque qui va insuffler un élan touristique incontestable sur le site du lac du Sautet. Une diversité des jeux aux abords de Isba tels le concours de pédalos, le concours de pétanque, la traversée du lac et un somptueux feu d'artifice pour clore ces festivités, les jeunes de corps dans la soirée, enthousiasmèrent les nombreux vacanciers, avec leur animation musicale.

A la pétanque, les pensionnaires du camping : Barnabé, Sébastien et Jean-Jacques prirent l'ascendant sur la doublette Jean-Marc Ortiz.

La traversée du lac, compétition sportive très prisée par un bon nombre de nageurs, suscita un engouement certain, avec la présence de 52 participants, la présence des poloïstes cadets du G.U.C. des nageurs de Seyssinet et d'Echirolles, séduits par l'environnement majestueux et tranquille a réhaussé le prestige de cette épreuve. Le vainqueur David Berthet en 7 mn 40 s, nageur du CN Echirolles creuse l'écart avec ses poursuivants parmi lesquels Vincent et Catherine Ouabidelsalen, la famille Gonsolin brilla avec la seconde place de Sylvain en 8 mn 15 s, Tandis qu'au classement catégorie féminine Delphine enlevait la première place devant Anne Hindéré et Marie Boisard. La sécurité tout au long du parcours a été parfaitement maîtrisée par l'équipe organisatrice de Pascal Calvat et la présence permanente du Docteur Gérard Cardin.

La course de pédalos réunit dix équipages et l'équipe Eugène Sergent, des ateliers de l'autonomie tira son épingle du jeu dans cette épreuve très originale.



---

### CONCOURS DE BELOTE

---

DU CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE

---

Il aura lieu Salle Polyvalente de La Mairie  
LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 1997 à 20 H 30

Tous les joueurs auront un lot.

## C O R P S   D E   1 9 0 0   A   N O S   J O U R S

=====

CORPS au cours du 20<sup>e</sup> siècle connaît deux grandes périodes d'activités dûes à l'accroissement de sa population, mais aussi à de nombreuses réalisations. Ces périodes se situent de 1900 à 1920 puis de 1920 à 1940.

De 1940 à 1950 notre village connaît une période de stagnation.

De 1950 à nos jours CORPS perd d'année en année sa vocation initiale pays de culture et d'élevages de montagne et se tourne vers le développement du tourisme et de l'hôtellerie.

Au début du siècle les Corpatus qui sont en plus grand nombre des cultivateurs parmi la population active, continuent à gagner leur vie pour ne pas dire plus vulgairement " leur croûte " à la sueur de leur front. Celle-ci est abondante et coule particulièrement tout le long de l'année. Les familles qui ont quatre ou cinq enfants à nourrir, à élever sont nombreuses. Le fils aîné demeure le gardien du patrimoine. Les parents donnent encore leur avis sur le choix de leur bru qui arrive avec une dot, un trousseau cousu, brodé par ses soins. Ses attributions sont nombreuses et variées. Elles consistent à mettre au monde les enfants, doit pouvoir les allaiter en même temps que des nourrissons issus de familles bourgeoises, faire la cuisine, le ménage, veiller à l'entretien du linge, à l'éducation des enfants et puis aider son mari aux travaux des champs, à soigner le bétail.

A part l'existence de cinq domaines de plusieurs hectares, celui des Pères de la Salette à Saint-Joseph, Adrien Gueydan à la Rouillère, Catelan aux Chênets, Brunet aux Beaumettes, Dévoluy et Dauron à Saint-Brême, les propriétés sont morcelées, difficiles à travailler.

Les labours se font à la charrue tirée par un cheval, un mulet ou des boeufs. Dans les terrains pentus il faut utiliser pioche ou houe; Les hommes fauchent l'herbe à la faux, sèment le blé à la main, moissonnent à l'aide d'une faucille, battent le blé sur l'aire au fléau, passent le blé au van, au crible pour séparer le bon grain de l'ivraie.

La fatigue, le temps ne se mesurent pas, ne se comptent pas. L'emploi des machines n'est pas encore de cette époque.

Qu'il arrive un nuage de grêle, que le mildiou s'attaque à la vigne, que le blé prenne la rouille, que les pommes de terre se gâtent, que la vache perde son veau, qu'un cochon s'étouffe, que le choléra décime le poulailleur, une épidémie de charbon les boeufs ou les chevaux, il ne reste plus aux cultivateurs que les yeux pour pleurer, trouver la force et le courage de tout recommencer. Tout est perdu, aucune aide est prévue pour venir à leur secours.

Pour les autres corporations artisans, commerçants, employés ils sont assurés de percevoir le fruit de leur travail après l'avoir fait.

Les grands-parents qui habitent sous le même toit que le reste de la famille tiennent les cordons de la bourse. La grand-mère qui file la laine auprès de l'âtre en berçant le dernier né, surveille la soupe aux choux qui cuit dans une grosse marmite avec un morceau de lard ou de jambon, porte sous ses jupons une poche ficelée autour du ventre qui contient la clef de l'armoire où se trouve cachés sous une pile de draps, l'argent dont la famille dispose, ses économies que l'on compte sou par sou avec quelques billets, très peu de louis d'or; Ceux-ci gonflent le bas de laine et sont mis en réserve pour constituer l'héritage des descendants. Le grand-père entretient le feu, travaille l'osier; la paille pour faire paillasses et paniers, fume, prise ou chique après avoir bu "son petit verre de gnole" qui ramène l'estomac, tord les trippes mais n'empêche pas de devenir vieux!!

Alors on imagine aisément, quel peut être l'avenir des cadets et cadettes, et celui des derniers-nés. Ceux qui ont la chance d'aller à l'école, de posséder le certificat d'études rentrent en apprentissage auprès des artisans du village très nombreux à cette époque qui se transmettent leur métier de père en fils. La liste est longue et sera publiée dans le prochain petit Corpatus. Un des enfants fera carrière dans l'armée, un autre choisira la vocation de prêtre en apprenant le latin chez les Pères de la Salette à saint-Joseph. Une des filles choisira un métier. selon ses capacités, rentrera au couvent pour devenir petite soeur des pauvres. Quant aux autres, sachant plus ou moins lire, écrire ils deviennent valet d'écurie,

ouvrier de ferme journalier, veillent sur le domaine de ceux qui le possèdent.

Les filles font parti du personnel de maison, femme de chambre, cuisinière, parfois dame de compagnie. Des familles entières immigrerent. Tel est le cas de la famille Adrien Gueydan, avocat à Tunis ainsi que la famille Edouard Bois. Deux couples d'instituteurs vont être enseignants à Tunis même : Court et Mollard.

Les frères Rostaing seront colons en Tunisie. Mr Dumas du Pied de Ville, consul en Tunisie, Désiré Bonthoux dit " le riche " éleveur en Algérie. Une famille Barbe du Coin part également pour l'Algérie. Rose Gontard et son mari partent pour le Maroc, Germaine Mazet devient dame de compagnie en Argentine. Deux jeunes gens n'hésitent pas à franchir l'océan pour devenir berger en Amérique. Ce sont Achyle Beaume et Ponsat. Un groupe de jeunes filles deviennent vendeuses à la Maison Quercy de Montpellier.

Certains n'iront pas plus loin que Grenoble pour devenir apprenti boucher, boulanger, commis livreur ....etc. Les filles devindront ouvrières, gantières, employées de maison.

Tous reviendront au village en vacances ou pour passer Noël en famille, manger la soupe de creusets pour la fête de Saint-Pierre, déguster tourtes, pognes et tartes préparées par la mère de famille, cuites au feu de bois ainsi que le pain de froment pétri au levain , dans le four de Mrs Marin, Blanchard ou Francou.

CORPS, nous le voyons avec ses cultivateurs, ses artisans toujours prêts à intervenir quand le besoin se fait sentir, ses habitants qui exercent une profession libérale devient de 1900 à 1920 pratiquement un village autonome pouvant se suffire à lui-même avec l'apport de son marché hebdomadaire et ses quatre grandes foires de l'année, la plus importante étant celle de novembre. Administrativement ce n'est pas une commune de moindre importance. Rattachée depuis 1792 au département de l'Isère, devenue aussi chef-lieu de canton, son maire, Adolphe Peytard qui remplace Mr Bois décédé, est à la fois maire et docteur, conseiller général, assisté de Mr Léon Perrier, sénateur.

Un tribunal de première instance fonctionne dans la salle de (l'office du tourisme) actuellement.

Un juge de paix, un greffier Mr Gauthier, un huissier Mr Calvat excercent leur profession tous les jeudis, jours de marché.

Depuis 1870, le 2<sup>e</sup> étage de cette maison est occupé par la fanfare comprenant quarante membres, dirigée sous la baguette de Mr Vial.

La gendarmerie ( gendarmes à pied et à cheval ) occupe les locaux de l'école libre tenue par les soeurs de la Providence ( situés Grande Rue ). Mr Peytard remplace Mr Long , notaire dans son étude Place des Brebis.

La pharmacie, tenue par Mr Gonin, rue des Fossés, attire l'attention des enfants avec ses grands bocaux en verre transparent où s'agitent des sangsues.

La poste fait face à l'hôtel Belfron ( aujourd'hui Hôtel de la Poste). Le courrier arrive de Grenoble. Les facteurs qui assurent la distribution aussi dans les villages environnants, font leur tournée à pieds.

Quatre coquetiers : Hyppolite Hostachy, Brunet, Galand, Casimir Barbarin, transportent beurre, oeufs, fromages à Grenoble et en diligence.

Céline Court, sage-femme, aide aux femmes enceintes à mettre au monde leurs enfants à domicile.

La population scolaire est très importante : 150 élèves et s'accroît avec la présence d'enfants venus de l'assistance publique, des enfants des familles modestes loués comme bergers, place de L'hommaillerie.

L'école laïque de filles créée en décembre 1873 puis celle de l'école maternelle en 1893, en tout trois classes sont réunies dans le local actuel qui est l'ancienne maison d'adverseil.

L'école de garçons fonctionne depuis 1874 dans une partie du jardin du presbytère ( actuellement salle de bibliothèque et salle de réunions ) La fréquentation laisse beaucoup à désirer. Certains élèves n'ont pas le temps nécessaire pour faire leurs devoirs, apprendre leurs leçons, employés à garder les troupeaux le long des routes, des chemins vicinaux, sur les terrains communaux de Gournier, Chabrand, dans les îles au bord du Drac et de la Sézia. Ils aident à planter les "taillons" de pommes de terre, à les ramasser, ainsi que les pierres dans les champs qui grossissent les clapiers en bordure des parcelles. Pas un pouce de terrain demeure inculte. Au contraire les hommes continuent de défricher, à couper le bois pour gagner le plus possible de la terre arable.

Texte de Juliette ARBOUET.

à suivre dans le prochain Numéro...

## CORPS SOUS LA REVOLUTION

---

### POUR LA FETE DU 14 JUILLET

---

Le 14 JUILLET, les commerçants avaient décidés de se costumer en révolutionnaires," pour le Weed-End du 14 et 15 Juillet, sur la proposition de Gérard CARDIN et de l'Office du Tourisme.

Les touristes ont beaucoup apprécié cette fête, qui se renouvellera sûrement l'année prochaine.



### UN AN DE PLUS POUR LA DOYENNE

---

Le Jeudi 28 août était un jour de fête pour Claire CHAIX, qui entrait dans sa 98<sup>e</sup> année. Entouré de son fils Louis et de sa belle-fille Suzanne, elle recevait la visite de Gérard CARDIN, Maire et de Gisèle Roux, qui lui offrait un superbe bégonia rose et lui souhaitait un joyeux anniversaire. Pensionnaire de la maison de retraite "Albert et Marthe HOSTACHY" depuis 2 ans, elle a bon pied, bon oeil et passe des journées calmes, auprès du personnel et des pensionnaires.

LIBERTE J'ECRIS TON NOM

---

- 1) Sur mes cahiers d'écoliers  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le Sable, sur la neige  
J'écris ton nom.
- 2) Sur toutes les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre, sang, papier ou cendre  
J'écris ton nom.
- 3) Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom
- 4) Sur le peuple et désert  
Sur les nids, sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom.
- 5) Sur les merveilles des nuits  
Sur le pain blanc des journées  
Sur les maisons fiancées  
J'écris ton nom.
- 6) Sur tous mes chiffons d'azur  
Sur l'étang soleil moisi  
Sur le lac lune vivante  
J'écris ton nom.
- 7) Sur les Champs sur l'horizon  
Sur les ailes des oiseaux  
et sur le moulin des ombres  
J'écris ton nom.
- 8) Sur chaque bouffée d'aurore  
Sur la mer, sur les bateaux  
Sur la montagne démente  
J'écris ton nom.
- 9) Sur la mousse des nuages  
Sur les sucres de l'orage  
Sur la pluie épaisse et fade  
J'écris ton nom;
- 10) Sur les sentiers éveillés  
Sur toutes les routes déployées  
Sur les places qui débordent  
J'écris ton nom.
- 11) Sur la lampe qui s'allume  
sur la lampe qui s'éteint  
Sur mes maisons réunies  
J'écris ton nom.
- 12) Sur mon chien gourmand et tendre  
Sur mes oreilles dressées  
Sur ma patte maladroite  
J'écris ton nom.
- 13) Sur le tremplier de ma porte  
Sur les objets familiers  
Sur le flot du feu béni  
J'écris ton nom.
- 14) Sur la vitre des surprises  
Sur les lèvres attentives  
Bien au-dessus du silence  
J'écris ton nom.
- 15) Sur l'absence sans désirs  
Sur la solitude nue  
Sur les marches de la mort  
J'écris ton nom.
- 16) Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom.
- 17) Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer.

LIBERTE

PAUL ELUARD.

---

# Le berger de la Muzelle

L'histoire commence mi-juin pour finir début octobre, je voulais participer à cet "emmoutage" pour me rendre compte, et aussi pour une bouffée d'air incomparable de là-haut, dans le cadre extraordinaire du vallon de la Muzelle. Pierre Barban, le berger d'Aspres les Corps et de la Muzelle m'a proposer plusieurs fois "d'emmoutager" et un jour.....

## CHRONOLOGIE

Premier jour: Préparation du parc pour recevoir les moutons à Venosc.

Deuxième jour: Lever 5h comptage et chargement des deux premiers camions pour Venosc.

Petit déjeuner

Vers dix heures chargement du troisième camion pour Venosc.

Midi, casse- croûte et départ en voiture.

Déchargement des camions et préparatifs du départ.

Vers 3h le troupeau se met en marche.

Petit incident, une brebis tombe dans le ruisseau, il faut sauter à l'eau pour la récupérer.

Vers 18h, le troupeau s'arrête dans une prairie au sommet de la forêt pour passer la nuit, nous montons coucher à la Muzelle, 1400m de dénivelé.

Troisième jour: Descente pour récupérer le troupeau et le faire progresser, et retour à la Muzelle à midi, 700m de dénivelé.

En fin de journée descente pour récupérer le troupeau et le remonter jusqu'à la Muzelle, 700m de dénivelé.

Quatrième jour: Le matin , promenade avec les chamois au col du Vallon et sur la crête vers l'aiguille de Venosc, 700m de dénivelé. Préparatifs pour le retour.

L'après midi, descente, on arrive au bois, on entend des bêlements, on récupère cinq brebis et agneaux. Retour à la Muzelle, 700m de dénivelé.

Cinquième jour: Descente dans la vallée et retour à Corps.

Vous avez dit " cool la vie de berger ", en trois jours 4000m de dénivelé à la montée, vive la forme.

Le "démoutage" s'effectue en octobre, j'étais présent à la première étape, la Muzelle Valsnestre, une journée de grand beau temps que l'on ne peut pas oublier. Assister au passage de 1300 moutons au col de la Muzelle à plus de 2600m d'altitude. Un journaliste du Dauphiné libéré habitant le Triève était avec nous, il vous livre ses impressions.

Luc Reynier

A 2 800 mètres sur le névé du col de la Muzelle, Pierrot attentif à son troupeau : "Une seule qui bascule et c'est une bonne partie du troupeau qui suit... "Parler aux moutons, ça les fait avancer, ça les stimule..."



Chaque année depuis dix ans, Pierrot transhume à pied depuis l'alpage de la Muzelle jusqu'à sa ferme aux environs de Corps avec ses 1 300 moutons. Un "démontagnage" qu'il effectue en trois jours. Rencontre

**G**arçon a immédiatement compris. Les brebis itou. Depuis quelques jours, rien n'était plus vraiment pareil sur l'alpage.

Ça ne tenait pas seulement aux brumes matinales qui depuis peu s'attardaient sur le lac, ni aux soirs plus soudains, pas plus qu'au feuillage des frênes qui, plus bas dans la futaie, jaunissait.

Cela émanait plutôt du comportement des hommes.

Pierrot les tenait à carreau. Depuis une quinzaine, il ne les lâchait plus. Finies les escapades dans les vires isolées, les fugues dans les vallons alentour : le berger veillait à les garder regroupés autour du refuge. Puis il s'était mis à les compter. Quand un berger compte ses moutons, faut pas croire, c'est rarement pour chercher le sommeil...

### Cris de bergers

D'un bond Garçon s'est élançé. Assis sur son train arrière, la langue pendante et le regard vigilant, il n'attendait qu'un mot ou qu'un geste muet de son maître.

Il a donné joyeusement de la gueule en balançant la queue et d'instinct, s'est mis à rassembler les brebis qui paissaient à l'écart en jouant les indifférentes. Il connaît son affaire, lui et les siens.

Car il y a aussi Nina, Silène et Cadour. Une brave race de braves toutous, des bords colley, comme 60 % des chiens de bergers.

Jojo qui taille des cannes comme nul autre, a pris la tête et derrière, tout le troupeau s'est mis en branle dans

l'immense vacarme des sonnailles mêlées du bêlement de treize cents bêtes, du jappement des chiens et des appels des hommes.

"Ye... nez, ve... nez!"

Pas des cris. Non, plutôt comme une douce psalmodie entrecoupée de "coucourou" roulés comme des galets, un chant que le troupeau reconnaît parmi cent.

"Chaque berger a son cri particulier pour appeler ses bêtes. Ainsi chaque troupeau connaît son berger, et chaque berger reconnaît ses bêtes", explique Pierre Barbant, le berger de la Muzelle.

"Parler aux moutons, ça les stimule, ça les fait avancer. Si l'on ne leur parle pas, alors c'est foutu. Mais il faut un cri qui les mette en confiance... Une année dans la bourrasque, Jojo a stressé au-dessus du col. Sa voix a changé. Le troupeau s'est alors immobilisé dans la neige..."

Le col dont parle Pierrot, c'est celui de la Muzelle, à 2 800 mètres dans cet Oisans aux cimes déjà blanchies. Là, tournant le dos au lac de la Muzelle, la montagne bascule sur Valsenestre et ouvre la voie vers le sud.

La descente est périlleuse, raide et hérissée de lames de schistes dans une moraine noire qui se dérobe sous le pas.

Pierre Barbant emprunte ce passage, chaque année, depuis dix ans pour regagner, avec son troupeau, sa ferme dans les environs de Corps. Il lui faut trois jours.

Après plusieurs mois passés en al-

page avec ses brebis, ses agneaux et ses agnelles, ses trois chèvres, son bouc, ses ânes et ses chiens, il est content de redescendre.

Mais quand même, ça lui fait "un peu quelque chose".

"En bas, il faut se réhabituer au remue-ménage de la vallée. La haut, c'est la vraie vie. On pense plus et l'on résonne mieux! Les décisions que l'on prend, elles sont plus valables au-dessus qu'en bas".

Il l'avoue avec une pudeur de jeune bergère : "Vrai, ça me ferait de la peine de ne plus remonter."

Alors Pierrot effectue son "démontagnage" comme il dit, sans se hâter. Au rythme du troupeau qui s'étire en longue ribambelle du haut en bas du col.

### Valeurs et tradition

Pierre Barbant est l'un des derniers éleveurs à transhumer ainsi, à pied, de l'alpage jusqu'à sa ferme.

La circulation sur les routes et la législation sanitaire qui réglemente strictement le passage des troupeaux d'un département à l'autre, la difficulté et les risques aussi que représentent un tel déplacement par monts et par vaux de plus d'un millier d'animaux mettent progressivement un terme à cette tradition pastorale.

Pour l'essentiel, les transhumances se limitent aujourd'hui des alpages à la route la plus proche et se terminent en bétailières.

"Pour moi, ce n'est pas une corvée, à la limite, c'est un plaisir. Ça me fait un changement progressif et... l'économie d'un transport." Pierrot, sur sa montagne, ne perd pas le sens des valeurs.

Pas plus celles de l'argent que du métier. "Dans les camions, l'agneau il stressé... Comme ça, moi je suis sûr que je ne vends pas une viande stressée." Même s'il sait bien Pierrot, qu'entre un agneau stressé, un agneau d'importation ou un agneau nourri aux granulés et les siens, les chevillards ne feront pas de différence.

### Vie en Alpage

N'empêche.

L'alpage de la Muzelle, à trois heures de marche de Bourg d'Arué, il l'a choisi, il y a dix ans, pour sa qualité plus que pour ses commodités.

"C'est un bon alpage."

Là-haut, il est maintenant un peu comme chez lui.

"Je le loue à la commune de Venosc et moyennant un contrat d'exploitation d'alpage (zones à protéger...) avec le parc des Écrins, je bénéficie d'une aide agri-environnementale."

A la fois exploitant et protecteur du site, Pierrot Barbant aide également les gérants du gîte de la Muzelle et pour ainsi dire, fait partie de la famille.

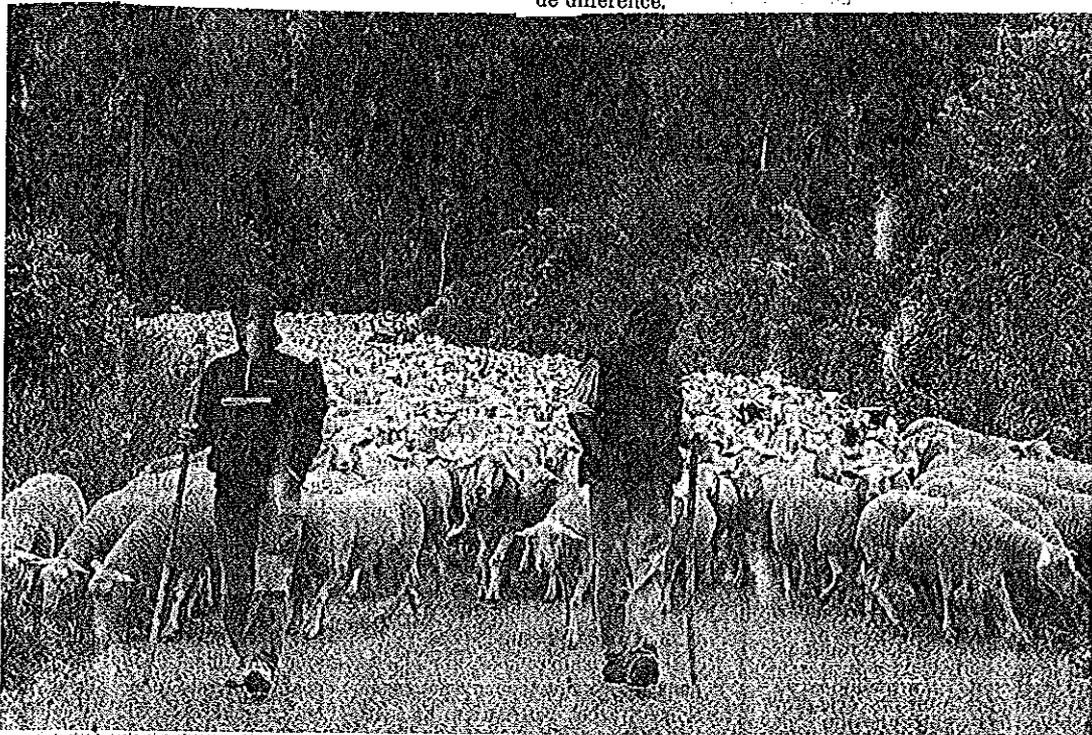
Avec ses ânes, c'est lui qui assure le ravitaillement, une fois par mois, lorsqu'il "redescend à la civilisation".

Sur les sentiers du retour, satisfait de n'avoir perdu cette année que treize bêtes, il égrène dans de grands éclats de rire ses souvenirs de berger.

Les nuits claires qui se reflètent dans le lac de la Muzelle, une soirée tardive et animée avec des gardes du parc, quelques bonnes farces et quelques coups durs avec ses moutons.

Ca, et pas mal d'autres choses...

Rodolphe ZIMMERMANN ■



## SUCCES DU TOURNOI DE TENNIS

---

Comme chaque année le tennis-club a organisé un tournoi amical ouvert à tous les joueurs classés et non-classés. Celui-ci a obtenu un fran succès populaire.

### RESULTATS

---

-----  
Simples messieurs.  
-----

1<sup>er</sup> tour : MEI C bat COUEGNAS D. DELOR A. bat BERNARD M.  
ARTHUR bat ASTIER L. OUABDESSELAM bat ROCHAS

2<sup>o</sup> tour : MEI C bat PRA R  
MEI F bat PICARD  
DONNIER bat BERNARD R.  
TOURNEUR bat BERNARD S.  
GUEYDAN bat THUEL  
BARBE G. bat DELOR  
ROCLENS bat ORTIZ  
OUABDESSELAM bat COUEGNAS

3<sup>o</sup> Tour ° MEI C gagne par forfait,  
BOUDONNE A bat MEI F  
ASTIER B bat DONNIER A  
TOURNEUR bat ASTIER M.  
DUDENHOFER bat GUEYDAN PH  
ASTIER S bat BARBE G  
ROELENS bat HOSTACHY  
GUEYDAN A bat OUABDESSELAM

1/4 finale BOUDONNE bat MEI F  
TOURNEUR bat ASTIER B  
ASTIER S bat DUDENHOFER  
GUEYDAN A bat ROCLENS

1/2 Finale BOUDONNE bat TOURNEUR  
GUEYDAN A bat ASTIER S.

Finale BOUDONNE A bat GUEYDAN A.

Tournoi de doubles :

-----  
1/2 Finale ROCLENS, ASTIER S. battent MEI F, COZ R  
GUEYDAN A, FABRE J battent ASTIER M. ASTIER B.

en finale le double  
GUEYDAN A FABRE J bat  
le double  
ASTIER S, ROCLENS



## Tarte fine aux pommes de terre

Pour 4 personnes

- 150 g de pâte feuilletée
- 800 g de pommes de terre (charlotte)
- 60 g de truffes
- 60 g de beurre
- sel
- poivre

Préparation : 30 min

Cuisson : 30 min

Boisson : pécharmant

Eplucher les pommes de terre, les laver puis les émincer en rondelles de 2 mm d'épaisseur.

Mettre le beurre à fondre dans une petite casserole puis verser un peu de beurre fondu dans une poêle anti-adhésive. Au centre, déposer une rondelle de pomme de terre puis, tout autour, réaliser une rosace de 12 cm de diamètre et la cuire sur feu doux 5 à 6 minutes jusqu'à ce qu'elle ait une légère coloration ; saler, poivrer, retourner la galette, la laisser cuire 2 minutes sur l'autre face puis la laisser refroidir sur une surface bien plate. Faire ainsi 4 galettes.

Émincer finement les truffes et en hacher la valeur d'une cuillerée à café.

Étaler très finement (3 mm d'épaisseur) la pâte feuilletée, y découper 4 cercles de 12 cm de diamètre ; les déposer sur une plaque allant au four et les piquer avec une fourchette. Disposer des lamelles de truffes sur le tour de chaque fond de tarte puis, dessus, déposer les galettes de pommes de terre ; verser un peu de beurre fondu sur chaque tarte puis les cuire à four-doux, th. 5 (150 °C) pendant 20 minutes.

Déposer les tartes sur assiettes, garnir le centre de chacune d'elles de truffe hachée. Servir chaud.

Conseil : lorsque les pommes de terre sont coupées, ne pas les rincer : l'amidon qu'elles contiennent leur permet de coller les unes aux autres.

## Etuvée de salsifis et de girolles

Pour 4 personnes

- 800 g de salsifis pelés (ou surgelés)
- 400 g de girolles au naturel
- 2 dl de crème fraîche liquide
- 50 g de beurre
- 1/2 botillon de ciboulette ciselée
- sel
- poivre

Préparation : 30 min

Cuisson : 25 min

Boisson : beaumes-de-venise rouge

Nettoyer les girolles et les laver rapidement ainsi que les salsifis ; couper les girolles en deux dans le sens de la longueur. Détailler les salsifis en tronçons de 5 cm de long puis en fins filaments. Dans une casserole, mettre 25 g de beurre à fondre, ajouter les salsifis, saler, poivrer et les cuire 10 minutes environ sur feu moyen.

Mettre le reste de beurre à fondre dans une poêle et y cuire les girolles 10 minutes, sur feu moyen ; ajouter la crème fraîche, saler, poivrer et prolonger la cuisson de 5 minutes.

Sur chaque assiette, disposer les salsifis en leur donnant la forme d'un nid et mettre les girolles au centre.

Saupoudrer de ciboulette ciselée et napper de la sauce des girolles.

Conseils : si les salsifis ont tendance à noircir, les citronner légèrement avant de les cuire.

Les girolles peuvent être remplacées par d'autres champignons des bois, cèpes ou morilles.

## Aumônières de chou aux marrons

Pour 4 personnes

- 1 chou vert
- 800 g de marrons au naturel ou sous vide
- 250 g de céleri-rave
- 2 dl de crème fraîche épaisse
- 30 g de beurre
- 1 poireau
- 1 oignon
- 1/2 citron
- 1 dl de vin blanc
- 1 tablette de bouillon de poule
- sel
- poivre

Préparation : 40 min

Cuisson : 1 heure

Boisson : hermitage rouge

Eplucher le céleri-rave puis le couper en petits cubes. Les cuire 15 min à l'eau bouillante salée et citronnée ; les rafraîchir et bien les égoutter. Séparer les feuilles de chou et les laver. Ne garder que le vert du poireau et le laver. Eplucher la carotte et l'oignon, les émincer.

Plonger les feuilles de chou et le vert de poireau quelques minutes dans de l'eau bouillante salée, juste pour les ramollir ; les déposer aussitôt dans un récipient d'eau froide, bien les égoutter sur du papier absorbant puis les étaler.

Réchauffer les marrons, en réserver 12 entiers, passer le reste au moulin à légumes ; saler, poivrer, incorporer la crème fraîche et le céleri-rave. Répartir la purée de marrons au centre de 12 feuilles de chou, y poser un marron entier, puis les refermer comme des aumônières en les maintenant avec des lanières de poireau.

Dans un plat à four, mettre 30 g de beurre, la carotte et l'oignon émincés, déposer les aumônières de chou dessus, verser le vin blanc, 2 dl d'eau et la tablette de bouillon de poule ; saler, poivrer, recouvrir d'une feuille d'aluminium ménager et cuire au four th. 6 (180 °C) 20 min.

Répartir les aumônières sur les assiettes, les entourer du jus de cuisson filtré. Servir chaud.

Conseil : le chou vert dit « de Milan » est celui qui convient le mieux pour cette recette.

## LE CLUB "JOYEUSES RENCONTRES"

Le Club Joyeuses Rencontres  
Fêtera ses aînés LE MARDI 14 OCTOBRE  
SALLE DU CLUB.

## MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : 1. Itinéraire - 2. No. Oradour - 3. Ironise. Pé - 4. Tyran. Not - 5. En. Atout - 6. Abattis. Ri - 7. Te Deum. Set - 8. Ire. Aède - 9. Oc. Enroule - 10. Népéta. Las.  
Verticalement : I. Initiation - II. Tory. Berce - III. Oréade - IV. Nonante. Ee - V. Erin. Tuant - VI. Ras. Aimera - VII. Adents. Do - VIII. Io. Oo. Seul - IX. Rupture La - X. Ère. Titres.

## LE BANQUET DES 60 ANS

---

Les conscrits, conscrites et leur conjoint ou conjointe étaient présents, le dimanche 21 septembre 1997, autour d'un délicieux repas, préparé et servi par Arlette, au restaurant "Les Chenets"

C'était aussi l'occasion de se retrouver et de rappeler les bons moments passés ensemble. Ils étaient une vingtaine, venus de GAP, de CORDEAC, de MENS, de LA SALETTE, de PELLAFOL et de CORPS;

Ils ont été enchantés de cette journée et ont promis de se retrouver plus souvent, car certains ne s'étaient pas revus depuis des décennies.



Le groupe des conscrits.

## NOUVELLES MESURES POUR LE HAUT DRAC

---

En début de semaine, les élus du canton étaient réunis, à la salle Obiou du Village de Vacances, en présence de Didier Migaud, député, Dominique Lacroix, secrétaire général adjoint de la Préfecture, Gérard Cardin, Conseiller Général, Maire de Corps, et des pêcheurs. Ces derniers s'inquiètent des nouvelles directives concernant le Haut-Drac et souhaitent pouvoir poursuivre la pratique de leur loisir favori.

Il leur était proposé un classement cloisonné entre :

"A" : formellement interdit "B" : lit de rivière interdit , mais pêche possible sur les berges et "C" : zone pour laquelle les pêcheurs peuvent accéder au lit de la rivière après que toutes les mesures d'information et d'essai aient été réalisées.

Des panneaux plus visibles seront mis en place pour annoncer le danger.

---

Une erreur a été commise sur la Couverture du dernier PETIT CORPATUS qui aurait du porter le N° 143. Nous nous excusons de cette faute et vous prions de la rectifier.

## A DECOUVRIR A LA BIBLIOTHEQUE

---

Le Samedi 2 AOUT, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des peintres locaux et de la présentation du livre pour enfants "CALISSON" de Mme TYPHAINE de LA VIGNE, une soixantaine de personnes étaient réunies pour partager le pot de l'amitié.

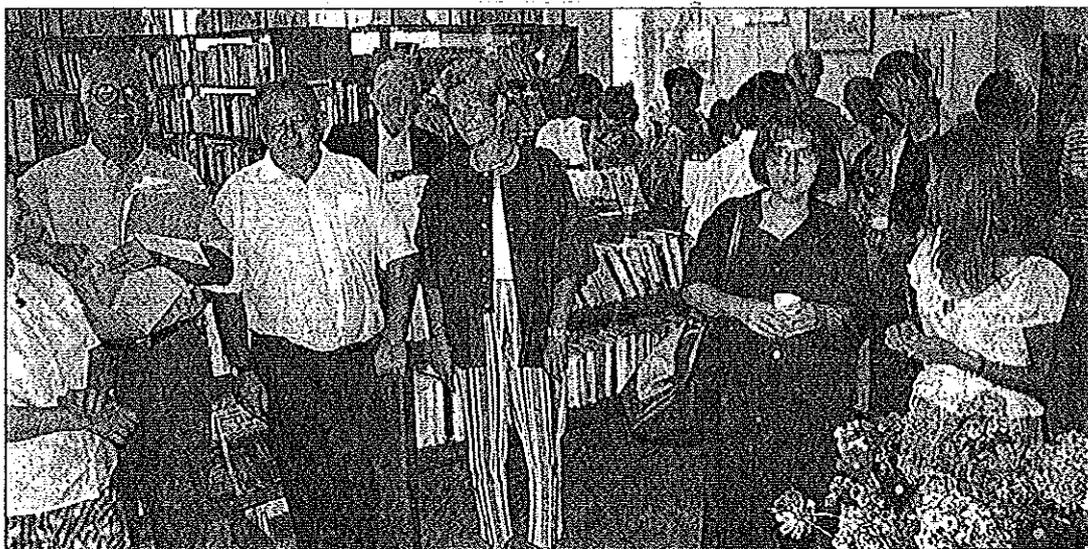
Suzette GARAUD, Présidente, prononçait quelques mots d'accueil, remerciant les peintres exposants, Monsieur Le Maire et les nombreux Conseillers Municipaux présents.

Le Docteur Gérard CARDIN, saluait quant à lui, le travail des bénévoles, rappelant l'effort fourni à Corps pour la promotion de la lecture "FOIRE AUX LIVRES ET FUTUR VILLAGE DU LIVRE".

Le tirage de la loterie avait lieu, pendant que les participants savouraient des spécialités "maison".

Rendez-vous est pris pour l'arrivée prochaine, avec de nouveaux participants.

Bibliothèque ouverte le MARDI ET LE JEUDI DE 10 H A 12 H.



## EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX.

---

Le vendredi 15 août à la salle polyvalente se déroulait le vernissage de l'exposition des artistes de Corps et ses environs. L'occasion de constater que dans le canton et aux alentours habitent de nombreux artistes de talent. De nombreux invités étaient venus prendre le verre de l'amitié, offert, par MM DELAS, DUMAS, MALMEZAC, RICARD. En fin d'après-midi plus de 300 personnes étaient venus flâner pour admirer les œuvres : peinture, sculpture, pierre, bois, verre, soie, fer, dans la "Galerie".

## LA RENTREE DES CLASSES

---

Jedi vers 9 heures, une grande animation régnait dans la cour de l'école. Les élèves étaient heureux de se retrouver après deux mois de vacances, mais pour les nouveaux c'est avec appréhension, qu'ils entraient. Malgré tout ils faisaient vite connaissance ou retrouvaient leurs copains avec plaisir.

Les 63 élèves étaient répartis en 3 classes :

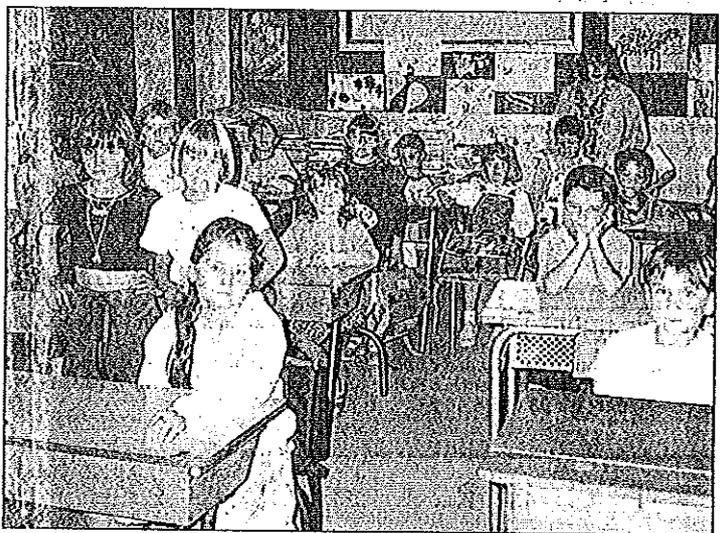
26 à l'école maternelle avec MireilleGras-Lavigne, Bernadette PRA, Michèle et Annette.

18 en CP- CE1 et CE2, avec Florence Blanchet.

19 au cours moyen 1re et 2° année avec Sébastien Marseille.

Une bonne trentaine d'élèves fréquentent le restaurant scolaire et apprécieront les repas préparés par Cécile. Nous souhaitons

Une bonne année scolaire à tout ce petit monde



Et la maternelle.



Les cours moyens et élémentaires.



## KERMESSE DU 3° AGE

---

Comme chaque année, Le Club "Joyeuses Rencontres" a tenu sa kermesse annuelle dimanche 10 Août. Dès 15 heures, les Stands étaient mis en place pour la vente des objets réalisés par le Club et la vente de pâtisserie. La kermesse se terminait par le tirage de la tombola qui faisait d'heureux gagnants.

## A NOTRE PUBLIC...

Les "NUITS MUSICALES DE CORPS " ont eu cette année encore un très grand succès.

Les musiciens que nous avons reçus étaient certes tous meilleurs les uns que les autres, chacun dans sa spécialité. et, ils emportent un très agréable souvenir de leur prestation dans notre église et, tous, n'ont qu'un désir c'est de revenir.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé

Merci également aux commerçants qui ont à coeur d'assurer la Buvette très appréciée du public, et O combien recherchée par les gourmands qui sont ravis de déguster d'agréables douceurs, si gentiment présentées par nos jeunes Corpatus.

Actuellement nous préparons le programme de 1998. Nous vous promettons encore d'agréables moments à passer.



Les personnes qui désirent acheter le livre de Henry DURAND peuvent s'inscrire auprès de Marie-Luce ALBRIET, Rue de la Côte ou de Gisèle ROUX, Le CLICHE - 38970 CORPS. PRIX : 60 F.

## CARNET DU JOUR

### CARNET ROSE

*Nous avons appris avec joie la Naissance, le 22 juillet de :*

**ANNE-SOPHIE** soeur de Raphaël CHARLES, fille de Anne-Marie et Michel Pierre CHARLES (Brindas - Les Fallavaux), petite-fille de Yvette et Robert CHARLES (Oullins - Les Fallavaux) et de Julie et Maurice LAMBERT (Craponne), arrière petite - fille de Louise CHARLES, de Marie-Lydie LAMBERT, et de Mathilde VERMOREL

**MARINE** fille de Gilles et Carole ROCHAS, soeur de Pablo, petite - fille de Georges et Annie ROCHAS, arrière petite - fille de Mme Madeleine ROCHAS.

*Sincères félicitations aux Parents, Grand-Parents et aux arrières Grand-Parents et meilleurs voeux de bonheur et santé aux bébés*

### CARNET BLANC

Le 24 mai a eu lieu à PARIS 20 ème, le mariage d'Isabelle RIVIERE, fille de Jacqueline SALOMON et de Albert RIVIERE, avec Michel DEGUILHEM, fils de Mme et Mr andré DEGUILHEM, domiciliés à BEZOLLES (Gers)

Le 2 Août à 16 h 30, en l'église Notre Dame du Bon Secours à Lyon, a été célébré le mariage de Philippe MENARD, fils de Sylviane et Jean-Paul MENARD, petit-fils de Mme et Mr Eugène PELLISSIER et de Marcel BILLOIS, avec Marie-Ange OTTINA, fille de Mme et Mr Louis OTTINA, petite-fille de Mme Ernest RICHARD

Le 30 août Thierry LAURENS et Jannick PLASSIARD ont célébré leur mariage à MACON. Jannick est la fille de Annie et Roger PLASSIARD et la petite-fille de Mme Lucette GALVIN.

Le 13 septembre a été célébré à CORPS, le mariage de Corinne VENZIN, fille de Annie et Amédée VENZIN avec Patrick ARNAUD, fils de Mme Raymonde LAFLEUR.

Le 20 septembre André ZELLER et Andrée DOSNOS se sont unis à CORPS par les liens du mariage.

*Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux couples et sincères félicitations à leur famille.*

## CARNET DE DEUIL

*C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :*

*Jean FORNONI*

père et beau-père de Mr et Mme Louis FORNONI

*Pierre MOUSSIÉ*

père de Suzanne DOURNON père et beau-père de Mr et Mme Fernand MOUSSIÉ, de Mme Yvette MOUSSIÉ et Daniel JACQUET, de Michel MOUSSIÉ

*Séraphine ARNAUD*

institutrice en retraite à CORDEAC, épouse de Edouard ARNAUD, mère et belle-mère de Jean-Edouard et Catherine ARNAUD.

*Raymond LONGCHAMPT*

père et beau-père de Gérard et Elisabeth LONGCHAMPT née GALVIN, grand-père de Bérengère et Thierry MEYRONIN et de Emeline LONGCHAMPT

*Madeleine ABERT*

mère et belle-mère de Lucette et Patrick PUECH, Bernard et Eliane ABERT et de Jean-Claude et Nadine ABERT, grand-mère de leurs enfants et petits enfants, belle-soeur de Suzanne ALLEC et de Mr et Mme Roger MIQUEUX.

*Lucie PELLISSIER*

soeur et belle-soeur de Ada et Joseph GRAND

*Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.*

### RÉÉDITION

L'association Culture et loisirs de l'Obiou a pris la décision de rééditer l'ouvrage de  
Henri DURAND

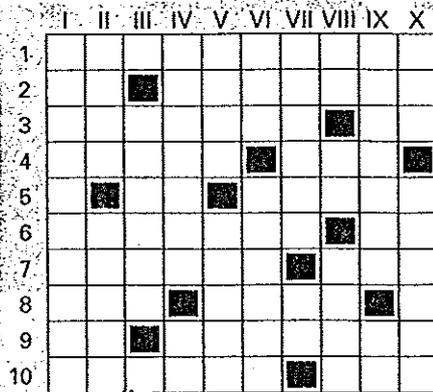
NOTES SUR L'HISTOIRE DE CORPS ET DE SON MANDEMENT  
DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS,  
Tunis, Niérat et Fortin, 1911, 189 pages.

Cette réédition ne sera pas un reprint, mais résultera d'une nouvelle frappe revue et corrigée qui, sans aucune suppression, permettra de faire tenir le texte sur une centaine de pages et de limiter ainsi le prix de revient.

Le prix de 100 F annoncé dans le 142<sup>e</sup> Petit Corpatus a donc pu être abaissé à 60 F, somme que chaque souscripteur peut verser dès aujourd'hui à l'Association.

Délai de distribution: deux mois (1<sup>ère</sup> quinzaine de Décembre)

## Mots croisés relaxe



**Horizontalement :** 1. Il vous met dans le droit chemin. 2. Drame oriental. Un nom qui nous rappelle une période sombre de l'Histoire de France. 3. Se fiche du monde. Saint bigourdan. 4. La Marseillaise lui promet un triste sort. Possessif d'une cer-

taine façon. 5. A l'intérieur. Carte à jouer. 6. Membres de l'académie. Participe passé. 7. Il a des accents d'allégresse. Il peut finir avec un service. 8. Tempête poétique. Vieux chanteur. 9. Fait partie des proches. Bobine. 10. L'herbe aux chats en est une. Sans ressort.

**Verticalement :** I. Mise au secret. II. Conservateur anglais. Agite pour apaiser. III. Divinité montagnarde. IV. Quatre-vingt-dix de nos voisins. Fin de soirée. V. L'Irlande poétique. Crevant. VI. Court ou nage selon le sens. Suivra un ordre religieux. VII. Ils permettent des assemblages de menuiserie. Demi sommeil. VIII. Altesse avachie. Nappe pyrénéenne. Sans compagne. IX. Brusque séparation. Note. X. Tranche dans le temps. Certains font des effets.

## COURSE RELAIS DE MASSAROSA ( ITALIE ) AU SANCTUAIRE DE LA SALETTE

Le dimanche 20 juillet, à partir de 8h30, une grande animation a régné, Place Napoléon, créée par un groupe d'une trentaine de marcheurs, venus de Massarosa, 524 km, par relais de 3 km, pour rejoindre le Sanctuaire de la Salette.

A 9 h, Gisèle ROUX donnait le départ et Gérard CARDIN les accueillait vers 10 H 30 avec le Père HERVE BOUGEARD. A l'arrivée au Sanctuaire, s'effectuait une sympathique cérémonie d'échange de cadeaux entre le Maire de MASSAROSA et le Maire de CORPS.

Le Maire de la Ville Italienne avait, lui-même accompagné le groupe de marcheurs, dans un but humanitaire, pour la Solidarité et la Paix entre les peuples. Le Maire de CORPS soulignait ce geste Européen, tandis que l'Evêque Transalpin envoyait un message de félicitations en recommandant à ses pèlerins sportifs, son diocèse du Synode

La page de Couverture, représente le Portail et la place de l'ancienne école de garçons.

Croquis réalisé en Juin 1952, par Henk PEETERS des Pays - Bas.

D'autres suivront sur la couverture des prochains "PETIT CORPATUS."